

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: Porte ouverte Canard du village

De : michel cote <domainedulapin@hotmail.com>
Envoyé : 12 août 2024 10:21
À : Hôtel-de-Ville Saint-Pie <st-pie@villest-pie.ca>
Objet : Porte ouverte Canard du village

Bonjour

selon ce que je peux comprendre la municipalité a donné l'accord pour un rassemblement au canard du village ce week-end

Le stationnement avait lieu de l'autre coté de la rue

Ils ont donc fermé une voie de circulation dans le rang pour que les gens circulent dans la rue au lieu de sur le terrain du Canard du village

Il y avait une personne pour dirigé les gens vers le stationnement mais personne pour faire la circulation

il était très dangereux de passer a cette endroit , les gens ne respecte pas la signalisation alors s'il y en n'a pas c'est le bordel assuré.

Je vous propose que si il doivent refaire cette activité ou n'importe qui que le stationnement soit sur leur terrain

que personne ne devrait prendre la place publique comme siennes et qu'il paie des gens autorisé pour faire la signalistion (des signaleurs) et avoir un permis de la ville

merci

Michel Côté

772 rang Double

St-Pie Qc

450-772-1122